

Mairie de PAILLET
Procès-verbal du Conseil Municipal
du vendredi 11 mars deux mille vingt deux

L'an deux mille vingt-deux, le 11 mars à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la commune sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gauthier Jérôme, Maire.

Présents :

Mmes, Castet, Castaing, Hurmic, Deschamps, Prevot
MM. Gauthier, Bourron, Hougas, Penot, Reynaud,

Absents : MM Deymier Mathias, Suze Benjamin

Secrétaire de séance : Madeleine Deschamps

Le Conseil est ouvert à 18h30 par Monsieur le Maire.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21/01/2022
- Convention occupation du domaine public
- Demande de subvention SDEEG travaux Éclairage Public
- Avenir du terrain Bailli
- Retour des commissions communales et intercommunales
- Informations et questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 janvier 2022

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité et sans remarque :
10 voix pour le procès-verbal du conseil municipal du 21 janvier 2022

Convention occupation du domaine public

Monsieur Le Maire rappelle que, lors du conseil municipal du 21 janvier 2022, Mathieu Bourdon, gérant du Café de Liberté, a présenté son projet de terrasse amovible qui devrait être mise en place pour le mois d'avril.

Il a été décidé de préparer une convention entre la Mairie de Paillet et Mathieu Bourdon, gérant du Café de la Liberté afin de formaliser les modalités de cette autorisation.

Après vote les membres du conseil municipal

- Valident le projet de convention,
- Autorisent le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette convention.
- Établissent le montant de la redevance annuelle à 800 euros

Vote de la délibération au sujet du montant de la redevance annuelle :

Pour : 5 voix

Contre : 4

Abstention : 1

Demande de subvention SDEEG travaux Éclairage Public

Monsieur Le Maire rappelle que la municipalité a souhaité mettre en place un programme d'investissement afin de réduire les consommations d'énergie.

M Le Maire présente un devis estimatif du SDEEG d'un montant de 1800,35 € TTC concernant l'éclairage public de la commune pour le remplacement des points lumineux 25, 151 et 83

Il précise que les travaux d'économie d'énergie peuvent être subventionnés par le SDEEG à hauteur de 20% de la dépense HT dans la limite de 60000 HT par an.

M Le Maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser

- à valider la dépense pour 1516,83 € HT soit 1800,35 € TTC
- à solliciter la demande de subvention auprès du SDEEG d'un montant de 283,52 € (20% de 1516,83 € HT)
- à signer tous les documents nécessaires pour engager les dépenses et demandes de subvention liées à cette opération.

Après délibération, les membres du conseil municipal autorisent M Le Maire

- à valider les dépenses de 1800,35 € TTC
- à solliciter la demande de subvention auprès du SDEEG
- à signer tous les documents nécessaires pour engager les dépenses et demandes de subvention liées à cette affaire.

Vote pour la délibération

Pour : 10 voix

Contre :

Abstention :

Avenir du terrain Bailli

Monsieur Le Maire rappelle le projet social de création d'une maison de santé et d'un espace de vie, sur le terrain communal du Bailli (parcelle cadastrale 648 / 664a / 664b / 662)

Rappel du projet :

Création d'un pôle santé, d'un habitat inclusif ainsi qu'une colocation senior sur un terrain communal situé à l'entrée de Paillet en venant de Langoiran.

Surface du terrain 6000m²

Surface construite prévue : 1170 m² qui se répartiraient en :

- Un pôle santé pour 4 à 6 professionnels de la santé
- Un espace commun/ centre ressource/ pharmacie
- Un habitat inclusif (petits logements adaptés et sécurisés pour des personnes désireuses de vivre ensemble avec des espaces de vie partagée et des espaces de vie individuelle).
- Maison « Coloc Senior » adaptée et destinée à maintenir à domicile les aînés
- Habitat varié

Porteurs du projet :

- Associations / communes / CCAS/ bailleurs sociaux / gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux / organismes de promotion solidaire ...



Discussion du Conseil municipal sur l'accessibilité :

- Deux possibilités d'accès : soit par la D 10, soit par la rue de l'Ancienne Poste.
Par la D10 : difficulté, il faudra abattre un mur de 2M de hauteur qui soutient le terrain surélevé au-dessus.
Par la rue de l'Ancienne Poste : étroitesse de la rue d'accès qui supportera difficilement un flux de voitures entrant. De même la sortie des voitures se ferait par la rue de l'Église qui n'est pas adaptée à un trafic important.
- Il est nécessaire de prendre RV avec le centre routier pour réfléchir à ce problème d'accessibilité.

Retour commissions intercommunales et communales

- **Commission intercommunale de répartition des charges** : la situation concernant le reversement des charges de la CDC aux communes devrait se débloquer, notre commune va pouvoir recevoir une dotation qui lui revient d'un montant de 10 483€

- **Prévention délinquance** : les deux personnes qui avaient été recrutées dans le cadre de la prévention délinquance ont démissionné successivement. Elles n'ont pas été remplacées.
- **Commission traitement des déchets** : de grosses augmentations sont à prévoir dans les prochaines années et ce, plus dans les zones rurales que dans les métropoles. L'an prochain le tri du bac jaune s'élargit en comprenant les emballages plastiques. La question se pose de savoir si le ramassage des bacs jaunes se ferait une fois par semaine et celui des bacs rouges, une fois tous les quinze jours.
- **Commission finances** : le budget sera voté le 15 avril.

Questions diverses :

- **Réaménagement des espaces verts** : réflexion et réaménagement en cours aux abords de la salle polyvalente et de la poste. Rebouchage des trous sur le parking de la salle polyvalente, prévu avec du calcaire ou autre matériau adapté.
- **Remise en ordre des dossiers des défunts enterrés à Paillet** : travail considérable, beaucoup de dossiers ne sont ni classés ni rangés, certaines pièces sont manquantes. Nécessité de faire ce « travail de romain » si l'on veut par la suite informatiser toutes les données du cimetière.
- **Hameau du Château** : certains propriétaires ont émis le souhait de récupérer le terrain devant le pas de leur porte. Ils déchargeraient ainsi la Commune de l'entretien de ces parcelles. On va faire un sondage pour savoir combien de personnes seraient intéressées par cette acquisition. Il faudra penser à établir une réglementation pour unifier l'occupation de cet espace.
- **Dossier Mme Lefèvre** : Mme Lefèvre souhaite acquérir une parcelle communale. Le conseil municipal avait émis précédemment un avis défavorable. Mr le Maire propose un bail plutôt que de lui céder ce terrain communal.
- **Aide à l'Ukraine** : un premier chargement mis en carton par des bénévoles va partir de Paillet au dépôt de Langoiran. Il partira dans les camps de réfugiés Ukrainiens, distribué par la Croix Rouge. C'est l'association ETAVIE qui s'est chargée localement de ce transfert.
4 personnes de Paillet ont proposé des logements inoccupés pour un accueil éventuel de réfugiés. Beaucoup de questions importantes demeurent dans le flou : comment accueillir ces personnes malgré la barrière de la langue ? Qui subvient à leurs besoins sur une durée indéterminée ?
- **Dates importantes à venir** :
19 mars : soirée rugby à la salle polyvalente. Prévoir une buvette.
3 avril ; repas des aînés salle polyvalente, tous les élus sont également conviés
10 avril : premier tour des élections présidentielles, un tableau de permanence sera adressé aux élus pour assurer la présence aux urnes.

Fin du conseil municipal à 20H25

